



**VÉRIFICATION PAR ESSAI FUMIGÈNE
DES SYSTÈMES DE CONDUITS
COLLECTIFS CONCENTRIQUES
FONCTIONNANT SOUS PRESSION**

Avis de la Commission consultative du CNPG
N°001 de mai 2015
ayant reçu un avis favorable du MEDDE/DGPR
par courrier référencé BSEI
2015-044 du 19 mai 2015



AVANT-PROPOS

Les avis techniques délivrés par le CSTB ne précisent pas de protocole quant à la vérification de l'assemblage des conduits collectifs concentriques fonctionnant sous pression.

Par conséquent, la Commission consultative du CNPG propose une vérification par essai fumigène des systèmes de conduits collectifs concentriques fonctionnant sous pression.

Il contribue à s'assurer que le conduit ne présente pas de défaut d'étanchéité apparente.

La Commission consultative recommande que les éléments ci-dessous soient reproduits à minima dans la documentation mise à disposition par les fabricants de conduits collectifs concentriques fonctionnant sous pression :

1/ La liste du matériel adapté à l'essai et nécessaire à la réalisation du présent essai pour le conduit collectif concerné.

2/ La fiche d'auto-contrôle, ci-jointe, attestant du résultat positif de l'essai.

3/ Les étapes de l'essai à réaliser dans l'ordre suivant. Elles peuvent faire l'objet d'illustrations dès lors qu'elles n'entraînent pas de confusion avec les dispositions ci-après :

- 1** S'assurer que la machine à fumée froide est en état de fonctionnement pour la réalisation de la vérification.
- 2** A l'aide des accessoires prévus à cet effet, raccorder la machine à fumée froide sur le conduit intérieur du conduit de liaison situé au plus bas du conduit collectif.
- 3** Monter le bouchon sur le conduit intérieur du conduit de liaison à chaque point de raccordement du conduit collectif.
- 4** S'assurer que l'amenée d'air comburant de chaque conduit de liaison est à l'air libre.
- 5** Démontez tout ou partie du terminal afin d'accéder à la partie concentrique du conduit collectif.
- 6** Mettre en marche la machine à fumée froide.
- 7** Remplir le conduit d'évacuation des produits de combustion du conduit collectif de fumée froide jusqu'à ce qu'elle s'évacue par le haut du conduit collectif.

- 8 Obturer le débouché du conduit intérieur du conduit collectif avec le bouchon prévu à cet effet.
- 9 Continuer à injecter de la fumée froide (plusieurs cycles peuvent être nécessaires selon la technologie de la machine).
- 10 Vérifier au débouché du conduit collectif et à chaque point de raccordement des appareils qu'il n'y a pas de fumée sortant par le conduit d'amenée d'air comburant.
- 11 Vérifier au siphon qu'il n'y a pas de fumée sortant par son évacuation des condensats.

CAS N°1 : SI DE LA FUMÉE EST DÉTECTÉE, L'ESSAI N'EST PAS CONCLUANT.

- Le raccordement des appareils à gaz ne doit pas être réalisé.
- Rechercher les causes de la fuite.
- Procéder à la réparation de tout ou partie du conduit collectif.
- Lorsque la réparation est réalisée, recommencer l'essai du conduit collectif étape par étape.

CAS N°2 : SI AUCUNE FUMÉE N'EST DÉTECTÉE, L'ESSAI EST CONCLUANT :

- Renseigner la fiche d'auto-contrôle de la colonne vérifiée,
- Démontez l'ensemble des accessoires utilisés pour la vérification,
- Remettre le terminal dans son état initial.



FICHE D'AUTO-CONTROLE

VERIFICATION PAR ESSAI FUMIGENE DES SYSTEMES DE CONDUITS COLLECTIFS CONCENTRIQUES FONCTIONNANT SOUS PRESSION

IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Nom du maitre d'ouvrage : _____

Adresse : _____

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATEUR DU CONDUIT

Nom de la société : _____

Adresse : _____

IDENTIFICATION DU CONDUIT

Localisation du conduit (adresse, bâtiment, escalier, plan,...) : _____

CARACTÉRISQUES DU CONDUIT

Nombre de niveaux : _____

Date de pose : _____

Fabricant du conduit : _____

Nom commercial du conduit : _____

Diamètres (Fumées/air comburant) : _____

VALIDATION DE LA VERIFICATION DU CONDUIT COLLECTIF

oui

non

Date, signature et cachet de la société d'installation :



Pour tout renseignement concernant ce guide, s'adresser au CNPG :

*Centre National d'expertise des Professionnels de l'énergie Gaz
8, rue de l'Hôtel de Ville – 92200 Neuilly sur Seine – France
Tél : +33 1 80 21 07 90 – Fax : +33 1 46 37 57 76
E-mail : contact@cnpq.fr
Site web : <http://www.cnpq.fr>*